

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE D'ARC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

Que :

Une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par Louise Boivin, directrice générale, pour être tenue à 20h00 au lieu ordinaire des assemblées du conseil, jeudi le 18 décembre 2014, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir:

- 1- Présentation et adoption du budget 2015;
- 2- Adoption du règlement concernant le taux de taxation 2015;
- 3- Période de questions;
- 4- Levée de l'assemblée.

Donné à Sainte-Jeanne-d'Arc, ce 8^e jour du mois de décembre 2014.

Louise Boivin
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.00 heures et 18.00 heures le 8^e jour du mois de décembre 2014, à chacun des endroits suivants:
Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour de décembre 2014.

Louise Boivin, Directrice générale et secrétaire-trésorière